

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 92 (1999)
Heft: 3

Artikel: 114ème assemblée générale ordinaire : séance administrativ
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-168669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Es wurde leider versäumt, diesen Bericht in Heft 92/1 zu veröffentlichen. Er wird deshalb hier als loses Blatt nachgereicht, das dann in Heft 92/1 eingelegt werden kann. Der Redaktor bittet um Entschuldigung für die Verspätung.

B. 114ème Assemblée générale ordinaire

Séance administrative

Airolo, 24 septembre 1998

27 membres sont présents dans un magnifique cadre alpin.

1. Rapport du président (cf partie A)

2. Rapport du rédacteur (cf partie A)

3. Présentation des comptes annuels (cf partie A)

4. Rapport des vérificateurs

Lecture est donnée du rapport des vérificateurs. M.-P. Bolle et G. Manatschal constatent la parfaite tenue des comptes et en recommandent l'acceptation.

A l'unanimité, l'Assemblée *donne décharge* au comité de sa gérance pour l'année écoulée.

5. Présentation du budget 1999

Le caissier, W. Labhart, présente un budget 1999 prévoyant un léger bénéfice.

Le budget est *accepté à l'unanimité*.

6. Plan d'assainissement des finances de la Société

Deux types de mesures doivent permettre de rétablir l'équilibre des comptes:

- a) Une limitation du nombre de pages de chaque fascicule des Eclogae a été opérée. La taille des articles acceptés sans contribution financière des auteurs a été réduite à 12 pages. Ces deux mesures sont déjà en vigueur.
 - b) Afin d'éponger une partie de la dette de 61 000.– provenant de l'exercice 1996, le comité propose de passer en caisse 30 000.– sur les 45 000.– que compte le fond «membres à vie». Ce fond a été alimenté alors qu'il était encore proposé aux membres de payer une cotisation forfaitaire permettant d'être membre à vie. Il ne s'agit pas d'un fond «inalienable» au sens strict. Il est logique de mobiliser ces réserves qui correspondent à des prestations déjà fournies. Toutefois le comité est conscient qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle et que la gestion des coûts d'édition des Eclogae doit impérativement permettre la réalisation d'exercices bénéficiaires lors des prochaines années.
- L'Assemblée *accepte cette proposition à l'unanimité*.

7. Election des membres du comité

G. Gorin (Genève), qui a siégé comme assesseur cette année après son temps de présidence, désire se retirer. Pour l'année 1999, le comité sera composé de 9 membres, tous déjà élus.

8. Election d'un vérificateur des comptes

M. Herwegh (Bern) est élu à l'unanimité en remplacement de M.P. Bolle qui a occupé cette fonction pendant deux ans.

9. Divers

J. Ansorge présente le groupe des géophysiciens (Fachgruppe der Geophysik) qui fait partie de la Société Géologique Suisse. Chaque membre de la Société peut y adhérer sans payer de cotisation supplémentaire et peut alors être membre de l'European Geophysical Society à un tarif préférentiel.

Genève, le 20 octobre 1998

Le secrétaire: M. SARTORI

Séances scientifiques

24 septembre 1998:

Symposium «Piora – Géologie, hydrologie et limnologie»

25 septembre 1998:

Symposium «Géotopes»

Excursions

22–23 septembre 1998:

«Piora – Géologie, hydrologie et limnologie»

26 septembre 1998:

«Géotopes au Tessin»

